

# Une nouvelle ambassade à Kinshasa : la Belgique veut garder son rang...

RD CONGO La première pierre a été posée en présence d'Armand De Decker

## KINSHASA

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

Le paradoxe a souvent été énoncé : c'est au Congo qu'il faut venir pour croire que la Belgique existe, représente encore quelque chose dans l'imaginaire, le sentiment et... les affaires.

La pose de la première pierre de la future ambassade de Belgique, en présence du ministre d'Etat Armand De Decker, remplaçant Didier Reynders, a permis, une fois encore, de vérifier la pertinence de l'énoncé. Depuis 1960, nos services diplomatiques et consulaires vivaient à l'étroit dans des locaux de plus en plus étriqués, et l'ambassade de Belgique, hérissée de grillages, ressemblait à une forteresse assiégée par une population déshéritée. Finalement, en 2012, le Conseil des ministres, titillé peut-être par les images de la nouvelle ambassade de France installée dans un immeuble superbement rénové, a donné son feu vert au déménagement de la chancellerie.

Soutenu par le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders et par son conseiller Jean-Claude Fontenoy, le projet fut alors mis en chantier, avec une seule contrainte : ne pas dépasser une enveloppe de 10,5 millions d'euros. Et le consul Didier Verwaerde a reçu pour mission de faire atterrir l'ensemble.

Il apparut alors que la Belgique, ancienne puissance coloniale, disposait encore au Congo

d'un patrimoine immobilier non négligeable et que la curatelle de

la défunte Sabena possédait encore des terrains et des maisons qui pouvaient être achetés dans de bonnes conditions. C'est ainsi qu'un terrain de 1,8 hectare, composé de huit parcelles, fut identifié en un endroit stratégique, visible de tous : au milieu du boulevard du 30-Juin, la colonne vertébrale de cette mégapole qu'est devenue Kinshasa. Soucieux de ne pas obérer les fonds publics, les autorités réussirent une « opération blanche » : vendre des biens appartenant à l'Etat belge pour un montant presque équivalent au coût du terrain et de la construction de la nouvelle ambassade. Le ministère des Finances se chargea ainsi de vendre des immeubles à Matadi et Nzongo To-

lo, ainsi que l'ancienne chancellerie à Bukavu, le centre militaire Camac à Kinshasa, la Villa Joli Parc, les galeries présidentielles, pour un montant total de 8,545 millions d'euros, tandis que l'apport sera fourni par la mise en vente des derniers « bijoux de famille » à Goma, Matadi et Mbandaka.

Tant qu'à faire, autant innover : soucieux de loger dans de bonnes conditions le personnel de l'ambassade, les promoteurs du projet réussirent, ici aussi grâce à la curatelle de la Sabena, à acheter à proximité de la future chancellerie, six autres biens dont deux villas et un immeuble à appartements qui, après rénovation, pourront accueillir les futurs employés et diplomates. Les économies sur les frais de trans-

port et d'autres locations devaient représenter quelque 500.000 euros par an.

Invité à visiter ce chantier, confié à l'entreprise Willemen qui a remporté un appel d'offres en bonne et due forme (après un recours déposé par Besix), Armand De Decker s'est émerveillé de l'ingéniosité des architectes de l'époque : hauts plafonds et vastes couloirs fournissant une ventilation naturelle, modernité des arches inspirées par le style art déco...

## Avec les Pays-Bas

Dans la nouvelle ambassade, des éléments de construction passive devaient permettre d'économiser 70 % des coûts énergétiques. Deux « constructions passives » marqueront ainsi le patrimoine immobilier de la Belgique, l'une dans l'un des endroits les plus froids au monde, la station Reine-Elisabeth, et l'autre à Kinshasa, sur l'Equateur. Les lieux à Kinshasa accueilleront aussi la représentation des Pays-Bas. Ce sera la première mission commune des deux pays.

Hymnes nationaux belge, hollandais, congolais et européen, rassemblement de tous les « amis congolais » des deux pays : la pose de la première pierre de la future chancellerie fut l'occasion d'une belle cérémonie arrosée par de la bière hollandaise, avec des cuberdons tricolores belges... ■

COLETTE BRAECKMAN